



Rejoignez la **coopérative** des **communicants publics**



Engagez-vous
et soutenez votre
réseau professionnel



Donnez votre voix
sur les orientations
de la coopérative



Agissez
pour la reconnaissance
de votre métier

Les communicants publics et territoriaux sont regroupés dans un réseau animé par la **coopérative d'intérêt collectif Cap'Com** qui accompagne la profession dans un cadre non lucratif.

Cap'Com repose depuis 1988 selon les principes coopératifs : **participation, indépendance, utilité collective, responsabilité sociale.**

Sa gouvernance offre **l'opportunité à tous les communicants publics de participer aux orientations de la coopérative**, et de contribuer à sa pérennité et à son indépendance.

Devenir coopérateur, c'est **s'engager au sein de son réseau professionnel pour la reconnaissance et la valorisation** de la communication publique.

**CAP'
COM**

Renseignements et modalités
cooperative@cap-com.org

